

L'ouverture économique du Maroc : quelles opportunités de croissance à l'heure de la zone de libre-échange continentale africaine ?

The economic openness of Morocco: what opportunities for growth at the time of the African continental free trade area?

Auteur 1 : EL HASSANI Wafae

Auteur 2 : ALLALI Aicha

EL HASSANI Wafae, (Doctorante)

Université Mohammed Premier, Oujda, Maroc

Faculté Pluridisciplinaire de Nador

Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Territoire, Entrepreneuriat et Droit des Affaires (LERITEDA)

ALLALI Aicha, (Professeur de l'enseignement supérieur)

Faculté Pluridisciplinaire de Nador

Université Mohammed Premier, Oujda, Maroc

Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Territoire, Entrepreneuriat et Droit des Affaires (LERITEDA)

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : EL HASSANI .W & ALLALI .A (2023) « L'ouverture économique du Maroc : quelles opportunités de croissance à l'heure de la zone de libre-échange continentale africaine ? », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 21 » pp: 0900 – 0929.

Date de soumission : Novembre 2023

Date de publication : Décembre 2023



DOI : 10.5281/zenodo.10521683

Copyright © 2023 – ASJ



Résumé

Dans la littérature économique, la libéralisation économique est fréquemment mise en avant comme un instrument clé pour stimuler la productivité et la croissance économique, notamment des pays en développement, en leur offrant des avantages concurrentiels dans la production de divers produits. Néanmoins, il est également reconnu que les politiques de libéralisation peuvent entraîner des coûts et une répartition inégale des avantages. Pour le Maroc, l'ouverture sur l'Afrique et l'adhésion à la ZLECAf, s'inscrit dans une logique de diversification de ses partenaires économiques et d'exploitation des complémentarités Sud-Sud et s'aligne avec les tendances actuelles de l'économie mondiale, caractérisées par l'émergence de blocs économiques régionaux. En adoptant l'approche qualitative déductive, cet article analyse l'impact de l'ouverture commerciale du Maroc sur l'Afrique à l'ère de la ZLECAf sur sa croissance économique. Il met en évidence que l'ouverture sur l'Afrique a modestement stimulé sa croissance, en raison d'une utilisation restreinte des accords commerciaux préférentiels et d'une offre non adaptée au marché africain. Une intégration plus profonde via la ZLECAf a eu un impact limité sur la croissance économique marocaine à cause de la faible part de l'Afrique dans le commerce marocain, mais une réduction ambitieuse des coûts associés aux mesures non tarifaires pourrait considérablement accroître cet impact.

Mots clés : Ouverture, croissance économique, barrières commerciales, politique commerciale, ZLECAf.

Abstract

In economic literature, economic liberalization is often highlighted as a key tool for boosting productivity and economic growth, particularly for developing countries, by providing them with competitive advantages in producing various products. However, it is also acknowledged that liberalization policies can incur costs and result in an uneven distribution of benefits. For Morocco, the opening to Africa and joining the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) is part of a strategy to diversify its economic partners and leverage South-South complementarities, and are in line with current global economic trends marked by the emergence of regional economic blocks. Adopting a qualitative deductive approach, this article analyzes the impact of Morocco's commercial opening towards Africa in the era of the AfCFTA on its economic growth. It highlights that the opening towards Africa has modestly boosted its growth, due to limited use of preferential trade agreements and an offer not tailored to the African market. A deeper integration through the AfCFTA has had a limited impact on Moroccan economic growth due to Africa's small share in Moroccan trade, but an ambitious reduction in costs associated with non-tariff measures could significantly increase this impact.

Keywords : Openness, economic growth, trade barriers, trade policy, AfCFTA.

Introduction

L'ouverture au commerce extérieur n'est pas un phénomène nouveau, ses racines remontent au XIXe siècle. Ce processus s'est poursuivi après la Seconde Guerre mondiale accélérant les tendances grâce à l'augmentation des flux de biens, de services et des capitaux moins importants (Blancheton B., Asselain J-C, 2008). Elle est désormais considérée comme une source de convergence, un élément clé des stratégies de développement et pour certaines organisations internationales, telles que le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, la condition principale de l'octroi d'une aide financière ou économique aux pays en développement¹. Avec le soutien de ces organisations, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont commencé à mettre en œuvre de telles politiques dans les années 1980 dans le cadre des accords du GATT, des programmes d'ajustement structurel et des accords régionaux. A l'instar de ces pays, le Maroc a choisi la voie du libre-échange progressif depuis son indépendance, avec une forte accélération des accords suite à la politique d'ajustement structurel. En conséquence, plusieurs accords ont été conclus avec les principaux partenaires commerciaux tels que l'Union européenne, l'Association européenne de libre-échange, les États-Unis d'Amérique, la Turquie et certains pays arabes.

Certes, l'ouverture progressive de l'économie marocaine a facilité son intégration dans l'économie mondiale (BOUAYAD, 2000). Cependant, les nouvelles exigences des marchés extérieurs traditionnels imposent à l'appareil productif national de diversifier les partenaires économiques tout en tirant parti des autres complémentarités Sud-Sud. C'est ainsi que le Maroc s'est tourné vers l'Afrique, l'a placé au cœur de ses choix stratégiques, consolidé progressivement son positionnement dans le continent, à travers le renforcement et la diversification des échanges commerciaux, l'accompagnement de ses entreprises sur le continent et plus récemment la signature de l'accord de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine qui se veut un espace de développement et de croissance inclusifs. Un tel objectif passe nécessairement par la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires entre les pays signataires de cet accord (World Bank Group, 2020).

Si le commerce international et la mondialisation ont apporté des avantages considérables à de nombreux pays, augmentant leur prospérité et celle de leurs citoyens, d'autres pays n'ont pas bénéficié de ces avantages. Cette disparité souligne la nécessité d'une analyse approfondie et nuancée de l'impact de l'ouverture commerciale de l'économie marocaine sur l'Afrique, dans le cadre de la ZLECAf, sur sa croissance économique. Une telle analyse nécessite l'examen des

¹ Lemzoudi, N. (2006). L'impact du degré d'ouverture sur la croissance économique : cas de six pays d'Afrique de l'Ouest.

flux de biens, de services, de capitaux entre le Maroc et les autres pays africains. Ces flux sont essentiels pour mesurer le degré d'internationalisation du marché national dans le continent africain. Ainsi, la question centrale qui guide notre analyse est la suivante : *l'ouverture de l'économie marocaine, quelles opportunités de croissance à l'heure de la zone de libre-échange continentale africaine ?*

En raison d'une littérature économique partagée, qui ne fournit pas de consensus clair sur la corrélation entre ouverture et croissance économique, et compte tenu des études empiriques telles que celles menées par Chang et al. (2005), Aksoy et Salinas (2006), Foster (2008), Kneller et al. (2008) et Siroen (2016), qui mettent en lumière des effets positifs de l'ouverture sur la croissance mais sont sujettes à débat, notamment en ce qui concerne le choix des indicateurs de mesure de l'ouverture et l'application de méthodes économétriques, nous avons jugé pertinent d'adopter l'approche qualitative déductive dans notre étude. Cette approche nous permettra de répondre à notre question de recherche en structurant notre étude autour de la vérification des hypothèses suivantes :

H1 : L'ouverture de l'économie marocaine sur l'Afrique à travers la ZLECAf contribue à stimuler la croissance économique du Maroc.

H2 : L'ouverture de l'économie marocaine sur l'Afrique à travers la ZLECAf n'a pas d'impact significatif sur la croissance économique du Maroc.

Pour ce faire, ce papier se propose en cinq parties de présenter, dans un premier temps, une revue de littérature relative à la relation entre l'ouverture commerciale et la croissance économique. Dans un deuxième temps, mettre l'accent sur les enjeux de la politique économique extérieure du Maroc. Il tentera dans un troisième temps d'étudier dans quelle mesure l'ouverture du Maroc sur l'Afrique bénéficiera à sa croissance économique et dans un quatrième temps, de porter un regard sur les droits de douane en vigueur entre le Maroc et les pays africains. Et enfin, d'examiner l'impact de l'adhésion du Maroc à la ZLECAf sur sa croissance économique.

1. L'impact de l'ouverture commerciale sur la croissance économique : un survol de la littérature

Les théories de la croissance et celles du commerce international se sont développées depuis longtemps de manière parallèle. L'importance et les conséquences macroéconomiques de l'ouverture économique d'un pays sur sa croissance économique ont été démontrées pour la première fois par David Ricardo (1817) qui, dans sa théorie des avantages comparatifs, a montré que l'ouverture est bénéfique pour la croissance économique du pays. En effet, elle permet à un

pays de réorienter ses ressources rares vers des secteurs plus efficaces et une amélioration du bien-être de la population. L'extension de cette théorie par Heckscher et Ohlin (1933) a confirmé ces gains mais en a ajouté d'autres liés à la rémunération des facteurs de production. Cependant, ces théories traditionnelles ne parviennent pas à expliquer le commerce entre pays identiques, le commerce intra-branche et négligent le rôle des firmes multinationales. Des réponses à ces questions peuvent être apportées dans le cadre de la nouvelle théorie du commerce international, qui repose sur les principes de la concurrence imparfaite et des rendements d'échelle. Or, même dans les nouvelles théories du commerce international, les gains restent statiques. Des gains dynamiques, s'ils existent, sont à rechercher dans la théorie de la croissance.

Selon l'analyse traditionnelle issue du modèle de Solow (1956), la croissance n'était expliquée que par des facteurs exogènes, ce qui ne laissait pas de place à un raisonnement en termes de politiques commerciales. Quant aux théories de la croissance endogène, elles suggèrent que la libéralisation commerciale peut affecter de façon permanente la croissance économique. Les travaux de Grossman & Helpman (1991) et d'Aghion & Howitt (1992), offre un soutien théorique à la prévision selon laquelle l'ouverture peut affecter la croissance à long terme par divers canaux. L'ouverture commerciale améliore le transfert de nouvelles technologies, facilitant le progrès technologique et l'amélioration de la productivité, et que ces avantages dépendent du degré d'ouverture économique.

Cependant, les avantages ne sont pas toujours garantis. Des modèles basés sur ces nouvelles théories montrent que l'ouverture peut entraîner une spécialisation dans des secteurs peu performants, ce qui aurait un impact négatif sur la croissance (Rodriguez et Rodrik, 2000). L'exemple de pays à faible développement économique (PED) spécialisés dans l'exportation de produits de base, dont la demande est peu élevée, montre que ces modèles sont pertinents pour de nombreux pays. La théorie de la baisse tendancielle des termes de l'échange pour les produits primaires (Prebisch, 1950) et la théorie de la spécialisation "appauvrissante" (Bhagwati, 1958 et 2005 ; Verdier, 2004) montrent également que les pays exportateurs de produits de base connaissent une croissance moindre.

Il reste cependant une incertitude théorique importante sur la relation entre le commerce extérieur et le niveau de revenu national, ce qui souligne l'importance des études empiriques sur le lien entre ouverture et croissance.

2. Libéralisation commerciale et déficit structurel : Les enjeux de la politique économique extérieure du Maroc

Le Maroc a toujours considéré l'ouverture sur l'extérieur comme un choix stratégique pour stimuler sa croissance économique et bénéficier des investissements étrangers en termes de transferts technologiques, de savoir-faire et de création d'emplois. Le pays a signé plusieurs accords bilatéraux et multilatéraux pour bénéficier de réductions tarifaires et d'arrangements commerciaux préférentiels avec différents partenaires, dans le but de renforcer sa position sur le plan régional et international.

Depuis son adhésion au GATT en 1987, le Maroc s'est engagé dans un processus de libéralisation de son commerce extérieur pour moderniser son économie et mettre fin aux rentes générées par le système de protection tarifaire et non-tarifaire qui était en vigueur. Cette libéralisation a été renforcée par l'adhésion du Maroc à l'OMC en 1994, qui a permis une mise à niveau des accords préférentiels conclus avec différents partenaires, notamment avec la Communauté économique européenne.

Malgré ces accords, le Maroc continue de souffrir d'un déficit commercial structurellement négatif qui épuise ses réserves de change. Ce déficit commercial s'est accentué ces dernières années en raison d'une forte accélération des importations, en lien avec la libéralisation des échanges dans le cadre des accords de libre-échange conclus avec différents partenaires. En 2021, le déficit commercial global a été estimé à 9,1 % du PIB. Bien que les exportations de marchandises aient augmenté de 32,1 % d'une année sur l'autre pour atteindre 35,8 milliards de dollars, les importations ont également augmenté de 32,4 % pour atteindre 58 milliards de dollars. Cela a conduit à une aggravation continue du déficit commercial du Maroc avec la plupart de ses partenaires commerciaux, même ceux ayant un niveau de développement similaire. Ainsi, le Maroc a enregistré une augmentation de 56,9% de son déficit commercial au cours des onze premiers mois de 2022, principalement en raison d'une facture énergétique plus élevée, qui a atteint 141,5 milliards de dirhams. Ces accords semblent profiter davantage aux pays partenaires, car le Maroc a enregistré une aggravation continue de son déficit commercial avec la plupart de ces partenaires, y compris ceux de niveau de développement comparable.

Tableau N°1 : Indicateurs du commerce extérieur du Maroc (2017-2021)

Indicateurs du commerce extérieur	2017	2018	2019	2020	2021
Commerce extérieur (en % du PIB)	74,2	77,3	76,0	68,8	75,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-18.065	-20.253	-19.771	-15.540	-19.905
Balance commerciale (services inclus) (millions USD)	-10.551	-12.131	-10.049	-8.813	-12.969
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	4,6	4,8	2,1	-11,9	2,0
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	10,8	3,8	5,1	-15,0	1,6
Importations de biens et services (en % du PIB)	41,6	43,4	41,9	38,1	42,0
Exportations des biens et services (en % du PIB)	32,6	33,8	34,1	30,8	32,9

Source : Trade solutions bnp paribas ; dernières données disponibles

Pour saisir de nouvelles opportunités de croissance, le Maroc s'est tourné vers l'Afrique pour diversifier son économie, renforcer sa position sur les marchés internationaux et réduire son déficit commercial en élargissant sa base d'exportation vers de nouveaux marchés prometteurs.

3. Ouverture commerciale sur l'Afrique et croissance économique : quelle relation dans le cas du Maroc ?

Depuis la fin des années 2000, le Maroc a placé l'Afrique au cœur de ses choix stratégiques en réaffirmant son identité africaine. Cet engagement en faveur du continent est corroboré par les nombreuses visites Royales effectuées dans différents pays africains, qui se sont soldées par la signature, en une décennie, de 400 accords avec plus de 40 pays africains. Ces accords visent à consolider sa position en Afrique en renforçant et diversifiant ses échanges commerciaux, en augmentant ses investissements et en accompagnant ses entreprises sur le continent pour leur offrir un climat favorable. L'on se demande quel impact l'ouverture du Maroc sur l'Afrique par le biais du commerce et de l'investissement aura sur sa croissance économique.

3.1. Evolution et structure des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique

Depuis la dernière décennie, le Maroc a entrepris de nombreuses réformes pour renforcer son potentiel compétitif en termes d'exportations et réussir son intégration dans l'économie mondiale et africaine en particulier. Ceci s'est concrétisé par l'élaboration d'un cadre régional et multilatéral réunissant le Maroc et les pays africains se caractérisent par l'existence de 4 accords commerciaux régionaux, qui sont en vigueur et un Accord commercial préférentiel (voir tableau 2).

Tableau N°2 : Le cadre régional et multilatéral régissant le Maroc et son continent

Types d'Accord	Accord	Date de signature	Entrée en vigueur	Pays membres Africains signataires
Accords Commerciaux Régionaux	Accord d'Agadir	25-Feb 2004	27-Mars-07	Egypte ; Jordanie ; Maroc ; Tunisie
	Accord sur le Système Mondial de préférences Commerciales entre Pays en Développement	13-Apr1988	19-Apr1989	Algérie; Benin; Cameroun; Egypte; Ghana; Guinée; Libye; Maroc; Mozambique; Nigeria; Soudan; Tanzanie; Tunisie; Zimbabwe.
	Zone de Libre-Echange Panarabe (PAFTA)	19-Feb1997	01-Jan1998	Egypte ; Libye ; Maroc ; Soudan ; Tunisie ; Algérie
	Zone de Libre-Echange Continentale Africaine	21-mars18	30-Mai-19	Afrique du Sud ; Algérie ; Angola ; Bénin ; Botswana ; Burkina Faso ; Burundi ; Cameroun ; République Centrafricaine ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Comores ; République du Congo ; République Démocratique du Congo ; Djibouti ; Egypte ; Eswatini ; Ethiopie ; Gabon ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; GuinéeBissau ; Guinée Equatoriale ; Kenya ; Lesotho ; Liberia ; Libye ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Maroc ; Maurice ; Mauritanie ; Mozambique ; Namibie ; Niger ; Nigeria ; Ouganda ; Rwanda ; Sao tomé et principe ; Sénégal ; Seychelles ; Sierra Leone ; Somalie ;Soudan du Sud ; Soudan ; Tanzanie ; Tchad ;

				Togo ; Tunisie ; Zambie ; Zimbabwe.
Accords commerciaux préférentiels	Préférences tarifaires en faveur des pays les moins avancées (Exonération du droit d'importation Pour le Maroc, de certains produits originaires et en provenance des pays les moins avancés d'Afrique.		01-Janv-01	Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, République centrafricaine, Tchad, Comores, Congo, Djibouti, Guinée équatoriale, Érythrée, Éthiopie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanzanie, Gambie, Togo, Ouganda, Zambie.

Source : Azirar Ahmed., Kasraoui Hicham., Fhail Asmaa, 2023

Sur le plan bilatéral, le Maroc a établi deux conventions commerciales et tarifaires, ainsi que deux Accords de libre-échange, en plus de trois accords commerciaux, avec un total de sept partenaires africains (voir tableau 3).

Tableau N°3 : Le cadre commercial bilatéral régissant le Maroc et les autres pays Africains

Pays	Accords et Conventions Bilatérales	Date de signature
Algérie	Convention commerciale et tarifaire	14 Mars 1989
Égypte	Accord de libre-échange	27 Mai 1998
Guinée	Convention Commerciale et Tarifaire	12 Avril 1997
Libye	Accord Commerciale et Tarifaire	29 Juin 1990
Mauritanie	Accord Commercial et Tarifaire	04 Août 1986
Sénégal	Accord commercial	13 Février 1963
Tunisie	Accord de Libre échange	16 Mars 1999

Source : Azirar Ahmed., Kasraoui Hicham., Fhail Asmaa, 2023

Ces efforts ont été également récompensés par une augmentation significative des échanges commerciaux avec les pays africains, reflétant la diversification et la consolidation des relations commerciales avec les pays du Sud. Le tableau 4 fait apparaître une croissance des échanges commerciaux entre le Maroc et le reste de l'Afrique au fil des années.

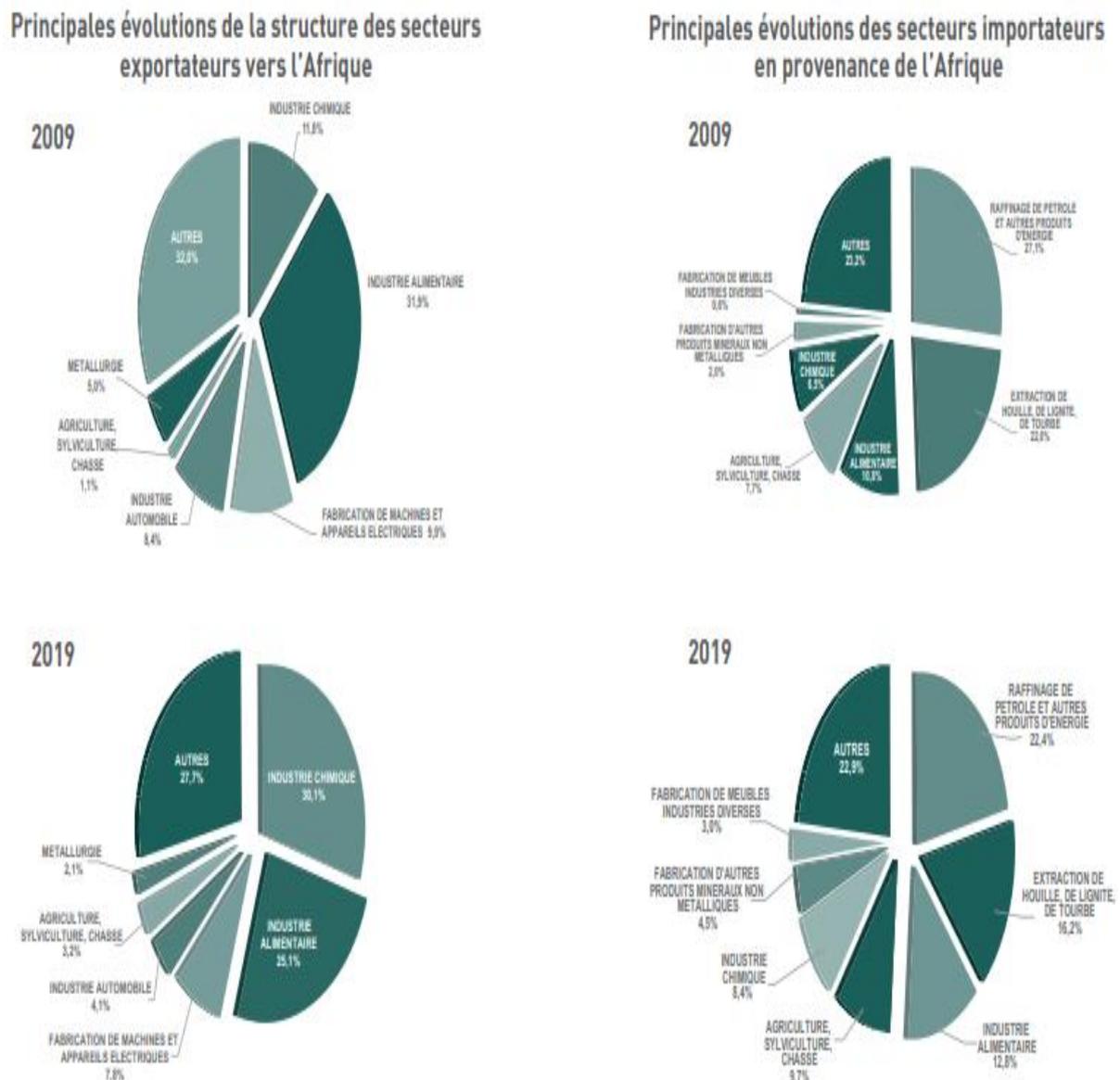
Tableau N°4 : Balance commerciale Maroc-Afrique (2014-2021)

Balance commerciale	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des exportations de biens	17 289	21391	22484	22111	21594	21620	21455	26146
Total des importations de biens	20 266	18488	15817	15185	18919	17925	13987	19869
Solde commercial	-2 977	2903	6667	6926	2675	3695	7468	6277
Taux de couverture	85%	116%	142%	146%	114%	121%	153%	131%

Source : élaboration des auteurs à partir des statistiques de l'Office des changes

En effet, en 2019, la part de ces échanges par rapport au volume global des échanges commerciaux du Maroc se situe à 5,1%. Ainsi, au cours de la période 2014-2021, le solde commercial de ces échanges enregistre un excédent en faveur du Maroc se situant à 6,3 Mds DH en 2021 contre un déficit de 2,97 Mds DH constaté en 2014. Ce résultat est dû à une progression des exportations plus importante que celle des importations. En effet, les exportations de marchandises à destination de l'Afrique sont à la hausse passant de 17,3 Mds DH en 2014 à 26,1 Mds DH en 2021. Les importations quant à elles s'établissent à 19,8 Mds DH en 2021 contre 20,3 Mds DH en 2014. Au cours de la même période, le taux de couverture est passé de 85% en 2014 à 131% en 2021. Ce taux a atteint son niveau le plus haut en 2020 avec 153%.

Figure N°1 : Evolution de la structure des importations et des exportations entre le Maroc et l'Afrique sur la période 2009-2019



Source : Revue Al Maliya

Les exportations marocaines à destination de l'Afrique enregistrent un taux d'accroissement annuel moyen de 10% au cours de la dernière décennie. Par produits, les exportations du Maroc vers l'Afrique ne se restreint pas aux produits alimentaires ; d'autres produits composent l'offre nationale d'exportation, notamment les exportations de produits de l'industrie chimique qui représentent 30,1% du total des exportations en 2019 contre 11,8% en 2009 et de l'agriculture, sylviculture et chasse qui atteignent 3,2% en 2019 au lieu de 1,1% en 2009, au dépens des exportations de produits de l'industrie alimentaire qui s'établissent à 25,1% en 2019 contre 31,9% en 2009, de l'industrie automobile représentant 4,1% en 2019 contre 8,4% en 2009 et de l'industrie métallurgique qui affiche 2,1% contre 5%.

Quant aux importations en provenance d'Afrique, elles ont atteint un taux de croissance annuel moyen de 2,7% durant cette période et leur structure se diversifie de plus en plus. Plusieurs secteurs commencent à gagner en importance, comme la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques enregistrant 4,5 % du total des importations en 2019 contre seulement 2 % en 2009, la fabrication de meubles et industries diverses avec une part de 3 % en 2019 contre 0,6 % en 2009. Ceci au détriment des importations de charbon, lignite et tourbe, qui constituaient 22% des importations totales en 2009 et qui s'établissent à 16,2% en 2019 et du raffinage du pétrole et autres produits énergétiques, qui passent de 27,1% en 2009 à 22,4% en 2019.

Plusieurs facteurs peuvent contribuer au faible niveau du commerce entre le Maroc et l'Afrique, par rapport à son potentiel, qui peut être attribué à la prédominance des relations politiques, économiques et sociales entre les pays africains et les anciens colonisateurs. L'absence ou la faible utilisation des régimes commerciaux préférentiels établis avec les pays africains peut aussi limiter le commerce. Les barrières tarifaires et non tarifaires, les obstacles réglementaires et les procédures administratives complexes peuvent entraver le commerce. La faiblesse de l'industrie de transformation et de la production manufacturière, l'insuffisante diversification, sophistication et complexité des produits exportés et la faible adaptation de la configuration de l'offre nationale aux spécificités du marché africain limitent également les opportunités commerciales. Enfin, la déficience des infrastructures et des transports internationaux et nationaux dans les pays africains peut entraîner des coûts supplémentaires et peser sur le volume des échanges. Il est important de prendre en compte ces facteurs pour trouver des solutions pour améliorer les échanges commerciaux entre les deux parties.

3.2. Evolution et Structure des investissements marocains en Afrique

Conscient de l'ampleur de la compétitivité internationale dans un contexte de mondialisation avancée et de l'importance des investissements directs étrangers dans le développement économique, le Maroc a entrepris un projet de conquête et de réformes structurelles, institutionnelles et réglementaires pour libéraliser ses finances et son commerce et promouvoir ses entreprises à l'international. Ces efforts de réforme et de libéralisation économique se sont matérialisés par la conclusion d'accords et de conventions bilatéraux, ainsi que par la signature d'Accords de Promotion et de Protection des Investissements (APPI) avec près de 30 pays africains partenaires (comme illustré dans le tableau 5). Ces accords et conventions ont pour objectif de favoriser et d'accompagner l'expansion des entreprises marocaines dans les pays africains en leur offrant une protection juridique dans le pays d'accueil grâce à des dispositions garantissant un traitement équitable et équitable.

Tableau N° 5 : Accords de promotion et de protection des investissements conclus entre le Maroc et les pays africains.

Pays	Date de signature	Pays	Date de signature
Tunisie	28/01/1994	Burkina Faso	08/02/2007
Égypte	14/05/1997	Cap Vert	Paraphé le 21/5/2009
Tchad	04/12/1997	Côte d'Ivoire	19/03/2013
Soudan	23/02/1999	Mali	21/02/2014
Mauritanie	13/06/2000	Guinée Bissau	28/05/2015
Libye	02/11/2000	São Tomé-et-principe	25/01/2016
République de Guinée	02/05/2002	Rwanda	19/10/2016
Bénin	15/06/2004	Ethiopie	19/11/2016
Gabon	21/06/2004	Nigeria	02/12/2016
Guinée Equatoriale	05/07/2005	Soudan du Sud	01/02/2017
Gambie	20/02/2006	Zambie	20/02/2017
Centre Afrique	26/09/2006	Congo (Brazzaville)	30/04/2018
Sénégal	15/11/2006	Niger	Paraphé le 19 /02/2019
Cameroun	24/01/2007	Liberia	25/03/2019

Source : Hangoure, Mohamed. (2022)

Avant d'examiner les motivations à l'origine des investissements marocains en Afrique et d'analyser leur évolution et leur composition, il semble pertinent de s'intéresser à l'impact des investissements directs étrangers sur les économies en développement.

3.2.1. Impacts des IDE sur les économies en développement : Apport théorique.

Les analyses sur les impacts des investissements directs étrangers (IDE) sur les économies en développement ont traditionnellement porté sur les conséquences pour les pays d'accueil. Cependant, un nombre croissant d'économies en développement et en transition gagnent en importance en tant que sources d'IDE. Les IDE sortants peuvent avoir des conséquences positives directes et indirectes sur l'économie nationale et son développement. Selon un rapport de la CNUCED, l'internationalisation des entreprises par le biais des IDE peut améliorer la compétitivité et les performances des entreprises. Il en résulte des avantages qui ont la capacité

de soutenir la croissance économique dans le pays d'origine, en contribuant à la transformation industrielle et à la mise à niveau des activités à valeur ajoutée, à une meilleure promotion des exportations, à un revenu national plus élevé et à de meilleures possibilités d'emploi. Cependant, les IDE peuvent également présenter des risques pour l'économie d'origine, tels que la réduction des investissements internes et la limitation des apports dans le stock de capital, la disparition de certaines parties de l'économie et la perte d'emplois. Le résultat net pour l'économie nationale dépend de nombreux facteurs, y compris les motivations et les stratégies des entreprises investissant à l'étranger et les caractéristiques de l'économie nationale (UNCTAD, 2006).

Ainsi, selon une étude sur les "Déterminants et effets sur le pays d'origine des sorties des IDE", les conséquences potentielles des flux sortants d'investissements à l'étranger sur les pays d'origine peuvent être divisées en deux catégories : des effets quantitatifs et des effets qualitatifs, dont l'intensité et les caractéristiques dépendent des facteurs horizontaux tels que la stratégie d'investissement à l'étranger, la part de l'industrie dans l'économie et les interactions avec l'Etat. Les effets quantitatifs, ils incluent l'impact de l'investissement à l'étranger sur l'emploi, la balance des paiements et la productivité. Alors que, les effets qualitatifs comprennent les conséquences de l'investissement à l'étranger sur le transfert de technologie, la formation du capital humain, les capacités technologiques et d'innovation (Padilla Pérez et Gomes Nogueira, 2015).

En ce qui concerne un pays comme le Maroc, une étude de l'OCP Policy Center démontre que l'investissement direct étranger marocain en Afrique subsaharienne a un impact positif sur le PIB par tête à court et à long terme. Ainsi, une augmentation de 1% des IDE marocains entraîne une augmentation du PIB par tête de 0,01% à court terme et 0,007% à long terme. Cet impact est principalement lié à la répartition sectorielle des IDE marocains qui se concentrent sur des segments à forte valeur ajoutée et en croissance en raison de la dynamique de la classe moyenne en Afrique subsaharienne. L'interaction entre le commerce et les investissements à l'étranger est également démontrée comme ayant un impact positif sur la croissance économique marocaine. A long terme, une amélioration des politiques d'ouverture commerciale associée à l'IDE devrait également entraîner une augmentation du PIB par habitant.

3.2.2. Les investissements marocains en Afrique : Motivations et état de genèse

Investir dans les pays du Nord, compte tenu de la concurrence et des coûts d'investissement élevés, rend difficile la rentabilité des entreprises marocaines. Pour contourner cette difficulté, les entreprises marocaines ont choisi de se développer en Afrique. Trois facteurs principaux expliquent ce phénomène, à savoir premièrement, la croissance économique de l'Afrique et les

opportunités qui en découlent, deuxièmement le niveau de concurrence plus faible existant sur le continent entraînant des marges bénéficiaires potentielles plus élevées, et troisièmement la recherche de relais de croissance pour les entreprises ayant atteint un certain niveau de maturité sur le marché marocain. Le Maroc a facilité cette orientation en offrant un climat favorable aux investissements des entreprises publiques et privées en Afrique en signant des accords bilatéraux d'investissement et des traités bilatéraux d'investissement.

En 2021, les investissements directs étrangers (IDE) vers les pays africains ont atteint un niveau record de 83 milliards de dollars, par rapport à 2020, où le continent avait enregistré 39 milliards de dollars d'IDE, soit 5,2 % des investissements directs étrangers mondiaux. Ces flux financiers ont augmenté en Afrique australe, orientale et occidentale, tandis qu'ils sont restés stables en Afrique centrale. Ils ont diminué en Afrique du Nord (CNUCED, 2022). Cependant, le continent africain est devenu, au cours des deux dernières décennies, un pôle de croissance important et une destination attractive pour les IDE. Dans ce contexte, l'Afrique est désormais la première destination des investissements marocains à l'étranger. Le Maroc est aujourd'hui parmi les premiers investisseurs en Afrique, et le deuxième pays africain après l'Afrique du Sud. En effet, sur la période 2009-2019, les investissements marocains en Afrique ont connu une croissance spectaculaire, enregistrant un taux de croissance annuel moyen de 8,3 %, passant de 3 milliards de dirhams en 2009 à 6,8 milliards de dirhams, affichant leur niveau le plus élevé en 2017 avec un pic de 8,8 milliards de dirhams.

Figure N°2 : Evolution des investissements directs marocains en Afrique



Source : Revue Al Maliya

Aujourd'hui, les investissements directs marocains sont présents dans à peu près de 30 pays, contre 9 en 2009. Ces flux sont répartis à hauteur de 55,5% sur trois pays africains. La Côte

d'Ivoire accapare seule 21,4% des flux en 2019, ce qui en fait la première destination des investissements marocains en Afrique. La deuxième place revient au Tchad avec une part de 19,8%, suivi du Sénégal qui détient une part de 14,7%. Cette forte concentration des IDE marocains dans ces trois pays témoigne d'une part qu'il existe plusieurs domaines encore inexploités par le transfert du savoir-faire et de l'expertise marocaine, et d'autre part qu'il faudra innover dans les facteurs déterminants de l'implantation des entreprises marocaines en Afrique. La présence du Maroc se confirme également dans l'Union économique des États de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) et la Communauté des États de l'Afrique centrale (CEMAC), ainsi qu'en Afrique de l'Est et en Afrique centrale et australe. En effet, l'Afrique de l'Ouest concentre seule 55% des investissements directs marocains en Afrique. Quant à l'Afrique du Nord, elle représente 25% des flux, alors que l'Afrique centrale en représente 15% et l'Afrique australe 5%.

Tableau N°6 : Répartition par secteur d'activité des investissements directs à destination de l'Afrique

Secteur	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018*	2019**
Banques	1.106,6	1.494,4	595,6	1.300,5	1.373,7	353,2	1.323,7	1.160,6	6.415,0	939,2	2.669,2
Holding	5,7	883,8	-	-	9,5	13,2	620,5	57,3	88,7	56,3	35,7
Immobilier	-	-	-	129,8	189,4	353,6	270,0	181,0	284,6	99,9	13,4
Commerce	7,5	172,5	3,3	19,6	10,9	266,0	239,6	12,9	101,9	81,3	839,4
Industrie	77,9	70,2	123,9	53,7	137,8	153,2	80,3	2.464,0	574,3	900,4	916,2
Energie et mines	-	-	-	-	8,8	-	27,3	7,8	40,2	418,5	107,9
Assurances	-	-	-	73,5	191,9	91,7	20,2	175,8	498,4	184,2	512,7
Télécommunications	1.823,3	1.963,8	149,1	108,4	84,8	21,0	5,4	360,4	683,5	1.759,1	1.427,4
Tourisme	-	-	-	-	-	15,7	0,9	12,0	9,9	6,6	0,9
Transports	-	-	0,3	1,4	1,0	1,0	0,8	0,4	1,9	5,9	61,5
Grands travaux	21,3	-	1,2	7,0	6,7	30,3	0,6	3,2	28,2	39,3	73,9
Etudes	-	-	-	-	-	0,1	-	-	-	-	-
Agriculture	-	-	-	-	-	-	-	13,1	2,7	2,5	-
Autres services	3,9	40,2	38,9	32,8	35,0	104,1	440,4	215,0	15,0	34,3	110,6
Divers	-	-	-	-	0,2	9,4	0,6	4,7	9,4	3,6	0,4
Total	3.046,2	4.624,9	912,3	1.727	2.050	1.413	3.030	4.668	8.754	4.531	6.769

* Chiffres actualisés ** Chiffres provisoires

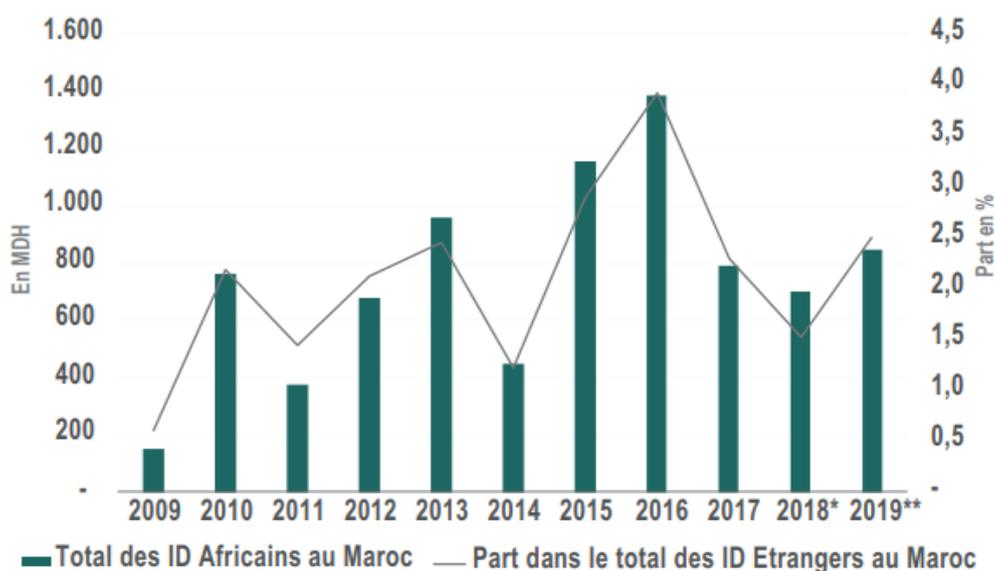
Source : Revue Al Maliya

Traditionnellement concentrés sur les services (banques, assurances et télécoms en particulier), les investissements marocains en Afrique augmentent et se diversifient vers de nouveaux secteurs tels que la construction, la distribution et l'industrie. Le trio banque-télécom-industrie constitue le principal pôle d'activité des entreprises marocaines en Afrique, représentant près de 74,1% des investissements marocains sur le continent en 2019. En 2019, le secteur bancaire a généré des investissements d'un montant de 2,66 milliards de dirhams, soit 39,4% des investissements réalisés en Afrique, une part quasi stable par rapport à celle observée en 2009, ce qui en fait le premier secteur des investissements marocains en Afrique. En deuxième

position, on trouve les télécoms avec des investissements de l'ordre de 1,42 milliard de dirhams en 2019, soit une part de 21,1% en 2019 contre 59,9% en 2009. Le troisième secteur d'activité est l'industrie, dont la part s'est nettement améliorée au cours des dix dernières années, passant de 2,6% en 2009 à 13,5% en 2019. Cette dynamique est appelée à se poursuivre si on tient compte des secteurs potentiels d'investissement (pêche, infrastructures, nouvelles technologies de communication, habitat, secteur des mines et des hydrocarbures, réseaux de distribution, énergie...) qui demeurent inexploités par les opérateurs marocains mais aussi des accords importants signés et qui devraient générer des flux financiers importants dans les années à venir et surtout à la ZLECAf.

Quant aux investissements de l'Afrique vers le Maroc, ils sont limités. Ils représentent à peine 2,5% du total des IDE reçus au niveau national. Soit une valeur de 846,6 millions de dirhams contre 151 millions de dirhams en 2009, avec un taux de croissance moyen d'environ 18,8%. Répartis par pays, l'île Maurice arrive en première position pour la quatrième année consécutive avec des investissements d'environ 619,3 MDH en 2019, soit une part dans les IDE africains au Maroc de 73,2%. Ainsi, répartis par secteur d'activité, les investissements africains au Maroc sont diversifiés. En effet, le secteur des Energies et mines occupe en 2019 la première place avec un investissement de 219,3MDH suivi du secteur Holding qui détient la deuxième position avec des investissements de 158,5 millions de dirhams et du secteur Immobilier enregistrant des investissements de 150,1MDH. La part de ces trois secteurs s'élève à 62,4% du total des IDE Africains au Maroc.

Figure N°3 : Evolution des IDE Africains au Maroc



* Chiffres actualisés ** Chiffres provisoires

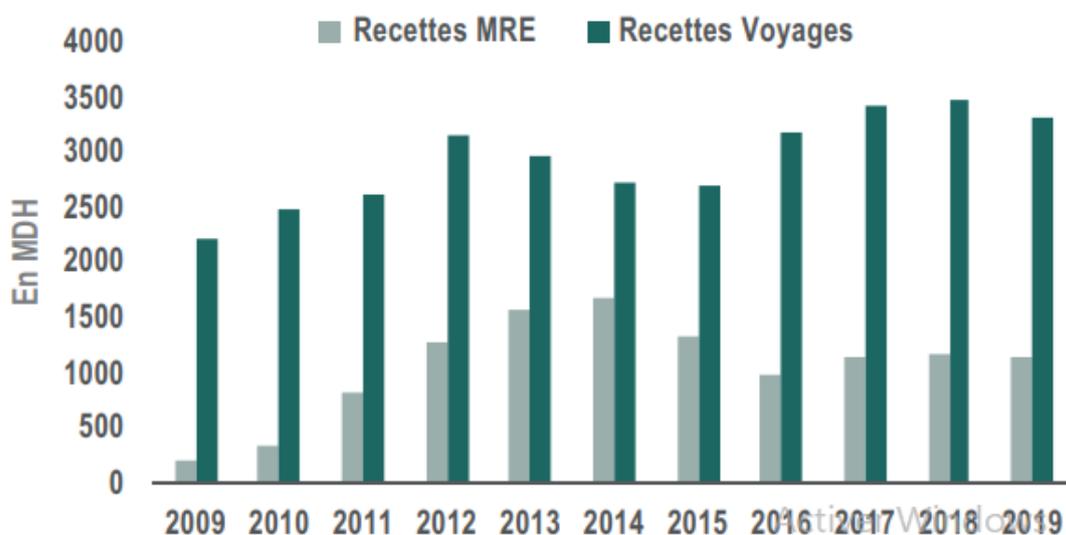
Source : Office des Changes

3.3. Les Transferts des MRE et recettes de voyage vers et depuis l'Afrique

Les transferts de fonds des Marocains résidant à l'étranger (MRE) constituent une importante source de revenus pour le Maroc, contribuant à plus de la moitié dans la résorption du déficit commercial structurel de la balance des biens et services (hors Voyages). Selon un rapport récent de la BAD (Banque africaine de développement), le Maroc est parmi les premiers pays africains en matière de transferts de fonds vers le continent noir, accaparant seule plus de 8% des transferts de fonds vers l'Afrique. Le Maroc est également parmi les 5 premiers en Afrique, représentant plus de 76% des 82,8 milliards de dollars de transferts de fonds reçus par l'Afrique en 2018 (Amrani, AMINE.2020).

Ainsi, une analyse plus détaillée de l'évolution de ces flux fait ressortir qu'en 2019, les envois de fonds en provenance des pays africains se sont élevés à 1,2 milliard de DH (soit 1,8% des recettes totales des MRE) contre 0,2 milliard de DH en 2009 (soit une part de 0,4%). Durant cette période, ces recettes ont atteint leur plus haut niveau en 2014 avec 1,7 milliard de DH. Les recettes des MRE en provenance de l'Afrique ont enregistré une augmentation annuelle moyenne de 19,6% au cours de la période 2009 - 2019. En ce qui concerne les recettes de voyages en provenance des pays africains, elles se sont élevées en 2019 à 3,3 milliards de DH (soit 4,2% des recettes totales de voyages) contre 2,2 milliards de DH en 2009 (soit une part de 4,2%), avec une évolution annuelle moyenne de 4,1% entre 2009 et 2019 (la figure 4).

Figure N°4 : Evolution des recettes MRE & Voyages en provenance de l'Afrique



Source : Office des Changes

Cependant, compte tenu de la taille de l'économie, le Maroc ne se classe qu'au dixième rang en Afrique en termes de ratio transferts de fonds/PIB, où il représente un peu moins de 6% du PIB, loin derrière un nombre de pays (Lesotho, Gambie, Cap Vert, Liberia, Comores, et Egypte)

pour lesquels ce ratio dépasse 10% de leur richesse nationale. Ceci témoigne d'une meilleure diversification des sources de financement de l'économie marocaine, étant donné que le Maroc figure parmi les meilleurs pays africains tant en termes d'attractivité pour les investissements directs étrangers (IDE), autre composante importante dans le total des entrées financières extérieures en Afrique (qui est resté inchangé en 2018 à 205,7 milliards de dollars), qu'en termes de revenus générés par le tourisme (où il se classe respectivement quatrième et troisième sur le continent).

L'examen des interactions économiques entre le Maroc et l'Afrique révèle donc un impact globalement positif sur la croissance du Maroc. D'abord, l'évolution positive du solde de la balance commerciale entre 2014 et 2021 témoigne d'une augmentation des exportations par rapport aux importations, un indicateur clé de la santé économique du pays. En outre, l'expansion des Investissements Directs Étrangers (IDE) marocains en Afrique, axés principalement sur les services financiers, les assurances et les télécommunications, démontre une intégration réussie du Maroc dans les économies africaines. Simultanément, l'augmentation, bien que limitée, des IDE africains au Maroc souligne l'attrait croissant du Maroc comme destination d'investissement. De plus, l'augmentation des recettes provenant des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE) et des voyages en provenance de l'Afrique indique une diversification des sources de financement de l'économie marocaine. Cela atteste de la capacité du Maroc à attirer des capitaux de toute l'Afrique, favorisant ainsi sa croissance économique. Cependant, malgré ces développements positifs, l'impact reste relativement faible par rapport à la taille de l'économie marocaine et aux aspirations et objectifs visés. Il est donc nécessaire de mettre en œuvre des stratégies pour maximiser le potentiel de ces relations économiques en plein essor avec le reste de l'Afrique.

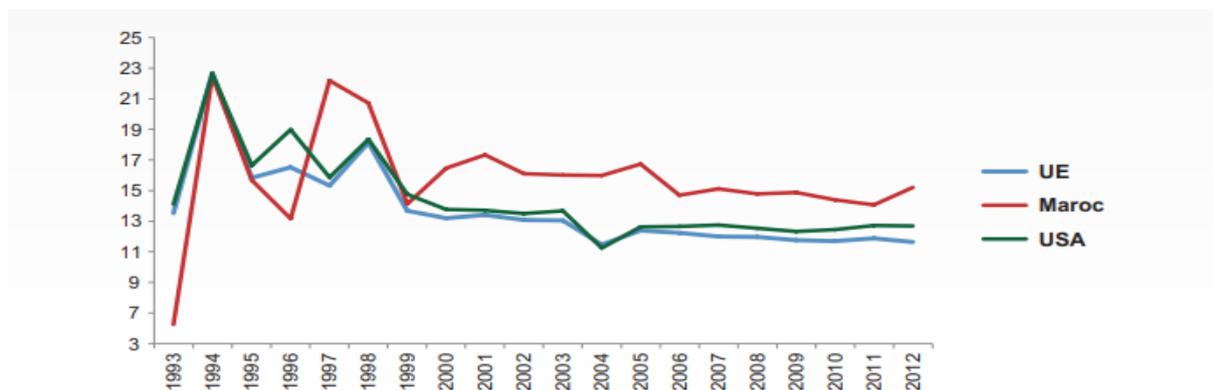
4. Les droits de douane en vigueur entre le Maroc et les pays africains

La libéralisation économique a été largement considérée comme un instrument politique essentiel pour soutenir la productivité et la croissance. Les données empiriques suggèrent que les pays dont les régimes libéralisés connaissent des taux de croissance annuels plus élevés. Dans ce contexte et en vue d'examiner la contribution de l'ouverture commerciale à la croissance économique dans le contexte de l'ouverture de l'économie marocaine sur l'Afrique à travers la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAf). Il paraît opportun de porter un regard sur les droits de douane en vigueur entre le Maroc et les pays africains.

4.1. Tarifs appliqués par les pays africains sur les importations en provenance du Maroc

Les tarifs appliqués par les pays africains sur les importations provenant du Maroc sont en moyenne de 3 à 4% plus élevés que les tarifs appliqués aux importations européennes ou américaines en 2001 et en 2012. Une entreprise européenne ou américaine pourrait donc avoir un avantage en exportant directement vers l'Afrique sub-saharienne plutôt que via le Maroc (figure 5). Cependant, en raison de non disponibilité des tarifs pour de nombreux pays, l'évolution des moyennes même si conservée sur la figure ne peut donc être commentée qu'à partir de 2001, année à partir de laquelle on remarque que les droits de douane moyens appliqués par les pays d'Afrique sub-saharienne sont restés stables, passant de 17,3% en 2001 à 15,2% en 2012 pour les importations provenant du Maroc, de 13,4% à 11,6% pour les importations européennes et de 13,7% à 12,7% pour les importations américaines.

Figure N°5 : Evolution des droits de douane appliqués par les pays d'Afrique subsaharienne aux importations en provenance du Maroc, de l'UE et des USA, Tarif effectivement appliqué, Moyenne simple



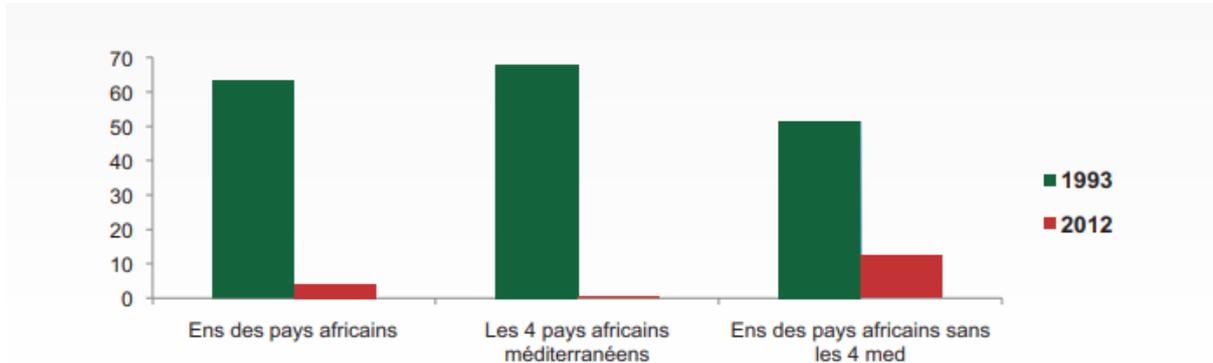
Source : CNUCED - Base de données TRAINS.

4.2. Les tarifs appliqués par le Maroc sur les importations en provenance des pays africains

Malgré une réduction importante de 78% (soit 39 points de pourcentage), les tarifs imposés par le Maroc sur les importations en provenance des pays d'Afrique sub-saharienne restent en moyenne de 12%, similaires aux tarifs appliqués aux pays à revenu moyen et faible. Ce niveau élevé est lié à la mise en œuvre insuffisante de tarifs préférentiels. Selon la figure 6 le tarif moyen imposé sur les importations en provenance des 4 pays africains méditerranéens (Algérie, Egypte, Libye, Tunisie) est presque nul, tandis que les tarifs imposés aux importations subsahariennes sont en moyenne de 12%, largement supérieurs à ceux imposés par le Maroc à l'ensemble de ses importations (5%) et aux importations européennes (1%) et américaines (4%).

Cette situation est le résultat d'accords passés avec d'autres régions, tandis que peu ou pas d'accords ont été conclus avec les pays africains.

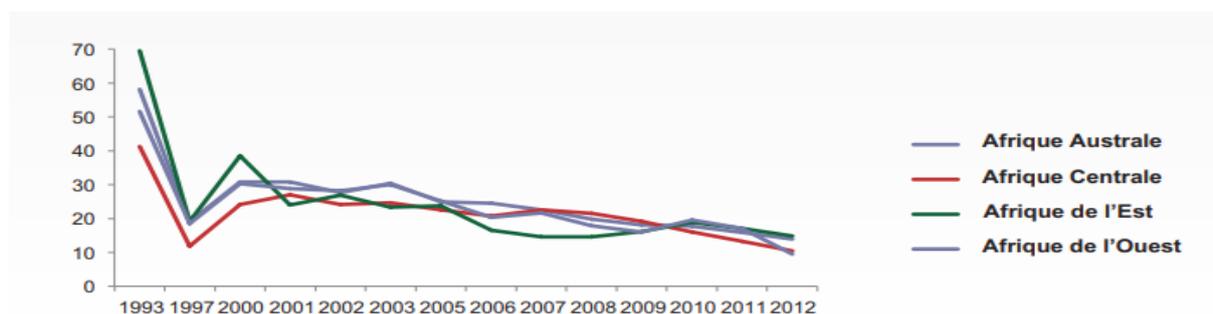
Figure N°6 : Droits de douane appliqués par le Maroc aux importations africaines en 1993 et en 2012, Moyenne simple, Tarifs effectivement appliqués



Source : CNUCED - Base de données TRAINS.

La figure 7 montre comment la moyenne des droits de douane appliqués par le Maroc sur les importations en provenance de différentes régions de l'Afrique subsaharienne a évolué au fil des ans. En distinguant l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe, on peut voir que les moyennes actuelles sont comprises entre 9,4 % pour l'Afrique de l'Ouest et 14,8 % pour l'Afrique de l'Est. L'écart entre les moyennes les plus élevées et les plus faibles s'est considérablement réduit, passant de plus de 28 points en 1993 à un peu plus de 5 points aujourd'hui.

Figure N°7 : Evolution des droits de douane appliqués par le Maroc sur les importations des 4 grandes régions d'Afrique, Moyenne simple, Tarif effectivement appliqués



Source : CNUCED - Base de données TRAINS.

En résumé, au cours des dix dernières années, le Maroc a en moyenne imposé des droits de douane plus élevés sur les importations en provenance de l'Afrique subsaharienne que les droits de douane imposés par ces pays sur les importations marocaines destinées aux marchés africains. La moyenne des tarifs marocains sur les pays de l'Afrique sub-saharienne a diminué de 3 points de pourcentage par rapport à la moyenne imposée par les pays subsahariens sur les

importations marocaines en 2012. De plus, les droits de douane mutuellement imposés par le Maroc et les pays de l'Afrique sub-saharienne restent relativement élevés, avec 12,3 % pour les tarifs imposés par le Maroc et 15,2 % pour les tarifs imposés par les pays de l'Afrique sub-saharienne. Ces tarifs se situent respectivement à 11 et 8 points de pourcentage au-dessus des droits de douane imposés sur les importations européennes et américaines pour les tarifs marocains, et entre 3 et 4 points de pourcentage au-dessus des tarifs imposés aux importations européennes et américaines pour les tarifs africains.

Bien que les droits de douane aient considérablement baissé (d'environ 78 %, soit 39 points de pourcentage), le fait qu'il n'y ait quasiment pas d'accord commercial actif entre le Maroc et les pays sub-sahariens signifie que les droits de douane appliqués par le Maroc sur les importations des pays africains hors pays méditerranéens restent, en moyenne, au même niveau que les tarifs appliqués à l'ensemble des autres pays à moyen et faible revenu, soit 12 %. En somme, la réduction des droits de douane demeure un outil de politique commerciale qui pourrait être efficace pour stimuler les flux d'échanges bilatéraux, avec un effet positif pour le Maroc et le reste de l'Afrique en particulier l'Afrique Subsaharienne.

5. Impact de l'intégration du Maroc à la ZLECAf sur sa croissance économique

Suite aux bouleversements des rapports de force mondiaux et à l'émergence de nouveaux pôles de croissance, le Maroc, jusque-là fortement lié à ses partenaires économiques du Nord, notamment européens, s'est tourné vers l'Afrique depuis la fin des années 2000, la plaçant ainsi au cœur de sa politique commerciale extérieure. Ainsi étant, confronté à des obstacles dans ses relations commerciales avec l'Afrique qui se répercutent négativement sur ses performances économiques et limitent sa croissance économique, le Maroc a vu dans la Zone de Libre-Echange Continental Africaine (ZLECAf) une opportunité pour contourner ces obstacles actuels, renforcer ses relations commerciales avec le reste de l'Afrique et tirer le maximum profit du potentiel de croissance qu'offre le continent.² L'adhésion à la ZLECAf permettrait au Maroc de renforcer son positionnement géoéconomique ; en élargissant ses horizons géographiques et en s'ouvrant sur les régions africaines, ainsi que de soutenir sa stratégie de diversification des partenaires économiques et d'intégration dans les chaînes de valeur régionales. Cela contribuerait à relever les défis de la transformation structurelle, de l'emploi et de la compétitivité et boosterait sa croissance économique. Cette section examine dans quelle

² Le Maroc a signé l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) le 21 mars 2018, lors d'une cérémonie tenue à Kigali, au Rwanda, et a ratifié l'accord le 10 décembre 2020, devenant ainsi le 34^{ème} pays africain à le faire. La ZLECAf est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021 après que le nombre requis de pays (22) ait ratifié l'accord.

mesure la ZLECAf aurait un impact sur le commerce extérieur et la croissance économique du Maroc.

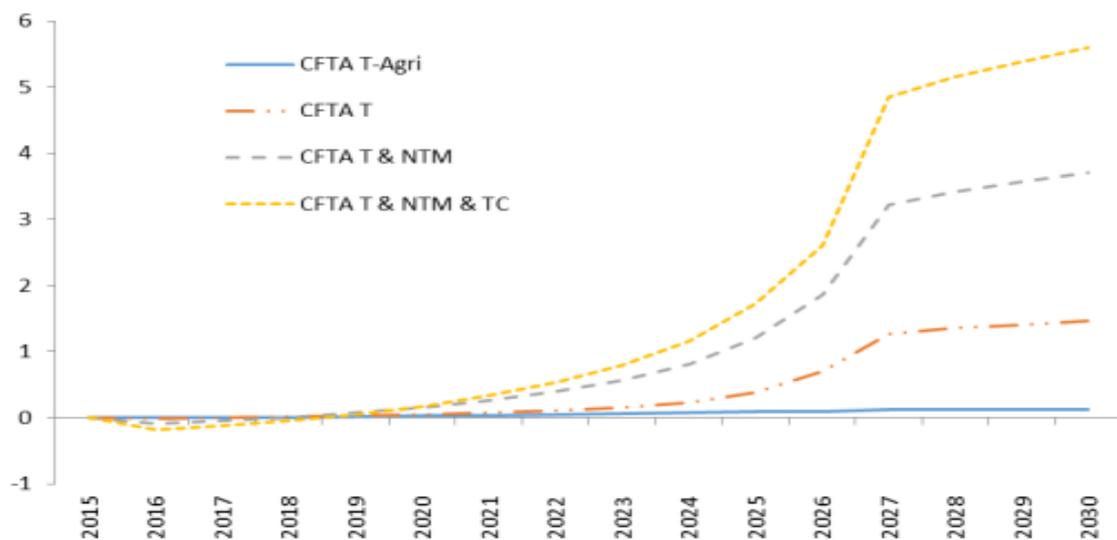
5.1. La ZLECAf : un catalyseur de la croissance économique en Afrique

L'ouverture, à travers le commerce et les investissements directs étrangers, semble aujourd'hui être un catalyseur de la croissance économique, tant dans les pays émergents que dans les pays développés. La pertinence de cette relation fait l'objet d'un consensus, sous certaines conditions, tant chez les chercheurs que chez les décideurs politiques. Cependant, le débat reste ouvert quant à l'identification des canaux de transmission par lesquels l'ouverture affecte la croissance économique. La mondialisation et son corollaire, la régionalisation, n'ont fait, à travers les années, que renforcer les tendances au libre-échange. Les accords de libre-échange se sont en effet multipliés et avec eux, les espoirs d'une mobilité accrue des biens, des personnes et des capitaux. C'est dans ce contexte que s'inscrit la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)³, qui s'étendrait sur un marché de 1,27 milliard de personnes, 2,5 milliards de personnes d'ici 2050, représentant un produit intérieur brut (PIB) de 2 500 milliards de dollars dans l'ensemble des 55 États membres de l'Union africaine. Elle serait la plus grande zone de libre échange du monde depuis la création de l'OMC. La ZLECAf éliminerait progressivement les droits de douane sur le commerce intra-africain, ce qui permettrait aux entreprises africaines de négocier plus facilement sur le continent, de répondre aux demandes du marché africain en pleine croissance et de profiter des avantages offerts par ce dernier. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) estime que la ZLECAf pourrait accroître le commerce intra-africain de 52,3 % en éliminant les droits de douane à l'importation, et le doubler si les obstacles non tarifaires sont également réduits. Ces effets économiques de la ZLECAf sur les économies des pays africains en termes de croissance substantielle des flux commerciaux intra-africains et d'effets positifs sur le PIB et le bien-être sont confirmés par des études d'impact de la CNUCED, de la Banque mondiale (BM), du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque africaine de Développement (BAD). Le processus d'intégration entre les pays africains par le biais de la ZLECAf stimulerait la croissance économique par rapport aux projections du PIB dans le scénario de base (prévisions de croissance économique pour une période donnée, en supposant que les politiques économiques actuelles et les tendances économiques se maintiennent sans grand changement). À long terme,

³ L'Accord de la ZLECAf est l'un des projets phares de l'UA. Il est signé par 54 des 55 États membres de l'UA et est entré en vigueur en mai 2019. Depuis et jusqu'au mois d'octobre 2022, 44 pays ont déposé leurs instruments de ratification auprès de l'UA et sont qualifiés comme « États parties de la ZLECAf ».

une plus grande ouverture entre ces pays permettrait d'atteindre des taux de croissance du PIB plus élevés. Cependant, à court terme, il y aurait des coûts économiques, en particulier dans le scénario où les MNT pour les biens et les coûts de transaction sont réduits à l'intérieur de l'Afrique (Figure 8).⁴

Figure N°8 : Croissance supplémentaire en Afrique grâce à la ZLECAf. Variation en % du PIB (volume) par rapport au scénario de base, 2015-2030



Source : Depetris Chauvin, N., Ramos, M. P., & Porto, G. (2017).

5.2. Impacts de l'adhésion à la ZLECAf sur le commerce extérieur et la croissance économique du Maroc

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est un espace de développement et de croissance inclusifs qui permettrait au Maroc de diversifier ses économies, accélérer sa transformation structurelle, générer des emplois et développer de nouveaux marchés en explorant d'autres régions. En ouvrant au Royaume un marché de plus d'un milliard de

⁴ Les simulations de la ZLECAf considèrent quatre scénarios de libéralisation progressive : (CFTA T-Agri) élimination des droits de douane sur les produits agricoles ; (CFTA T) élimination des droits de douane sur les produits agricoles et manufacturés ; (CFTA T & NTM) élimination des droits de douane sur les produits agricoles et manufacturés et réduction de cinquante pour cent des mesures non tarifaires (NTM) ; (CFTA T & NTM & TC) élimination des droits de douane sur les produits agricoles et manufacturés, réduction de 50 % des NTM et réduction de 30 % des coûts de transaction liés au temps. Ce dernier scénario permet d'illustrer le rôle important que les politiques complémentaires peuvent jouer dans le processus d'intégration.

consommateurs potentiels, elle permettrait aux exportateurs marocains de contourner les obstacles tels que les droits de douane élevés, les barrières non tarifaires et la concurrence chinoise et turque qui limitent actuellement les échanges avec l'Afrique subsaharienne. Le Maroc serait également en mesure d'importer des intrants pour alimenter son industrie. Selon les études de la Commission économique pour l'Afrique, le contexte est largement favorable au développement de chaînes de valeurs régionales dans des secteurs tels que l'industrie automobile, les industries extractives (pétrole et gaz), l'industrie textile (production de coton, tissus, vêtements et accessoires), les industries légères (électrique, électronique et plastique) ou encore l'industrie alimentaire. La construction de cette ZLECAf favoriserait dans un premier temps les pays qui ont déployé des stratégies industrielles pertinentes, comme le cas du Maroc avec les écosystèmes automobile, aéronautique, textile et industrie pharmaceutique. De même, l'implantation des entreprises marocaines sur le continent serait facilitée, tout comme les investissements d'autres Etats africains au Maroc. La ZLECAf permettrait également de créer des partenariats mutuellement bénéfiques avec d'autres pays, qui pourraient également profiter des opportunités offertes par le Maroc. En somme, la ZLECAf permettrait au Maroc de développer des relations économiques plus fortes avec les autres pays d'Afrique, en profitant de nouvelles opportunités de marché et en améliorant la compétitivité de son économie.

Une étude conjointe réalisée par la Direction des Etudes et des Prévisions financières (DEPF) du Ministère de l'Economie et des Finances du Royaume du Maroc, l'Agence Française du Développement (AFD) et l'IFPRI, a examiné les impacts économiques de l'adhésion du Maroc à la ZLECAf à l'aide du modèle MIRAGRODEP. Le scénario ZLECAf 0%, qui prévoit une absence de tarifs, aurait un impact presque nul sur le PIB en volume. Malgré une augmentation de 2,7% en volume des exportations, une légère hausse de la consommation finale (+0,2%) et de l'investissement total (+0,3%), ces effets seraient quasiment neutralisés par l'augmentation en volume des importations de 2,5% (Tableau 7) ⁵.

⁵ Ait Faraji, SAID., Bouet, ANTOINE., Darouich NAÏMA ... [et al.]. (2021). L'intégration du Maroc à la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLECAf) : Scenarii d'impacts à l'horizon 2035 et politiques d'accompagnement. DEPF Policy Brief 26.

Tableau N°7 : Impacts sur les composantes de l'équilibre ressources-emplois en volume (en 2035, en%)

	ZLECAf 0%	ZLECAf-MNT _s 50%
PIB	0,0	0,3
Importation	2,5	2,0
Consommation finale	0,2	0,5
Investissement	0,3	0,3
Exportation	2,7	2,3

Source : Ait Faraji, SAID., Bouet, ANTOINE., Darouich NAIMA ... [et al.]. (2021).

Cependant, si l'accord de la ZLECAf envisage une réduction ambitieuse des coûts liés aux mesures non tarifaires de 50%, l'impact sur le Maroc serait plus significatif. En plus d'une hausse notable du PIB (+0,3%), on observerait une progression des exportations totales marocaines en volume (+2,3%), une augmentation moins importante des importations (+2%), une dynamisation de la consommation finale (+0,5%) et une légère hausse de l'investissement total (+0,3%), similaire au premier scénario. Il en ressort que l'effet d'un accord se limitant uniquement aux tarifs serait faible et qu'une réduction substantielle des mesures non tarifaires est nécessaire pour générer un impact significatif sur l'économie marocaine.

En résumé, il apparaît que la réforme de la ZLECAf, qui devrait avoir pour principal effet sur l'économie marocaine une augmentation des exportations marocaines de marchandises uniquement vers l'Afrique, ne pourrait avoir qu'un impact limité sur le PIB marocain. Ces résultats sont dus en grande partie au fait que l'Afrique ne représente que 9,4% des exportations marocaines de marchandises et que les exportations marocaines totales de marchandises ne représentent que 16% environ du PIB marocain. De ce fait, les exportations de marchandises marocaines vers l'Afrique ne représentent que 1,5% du PIB marocain.

Conclusion

L'une des plus anciennes questions en économie est de savoir si l'ouverture commerciale stimule la croissance économique à long terme. Le sujet a depuis connu un regain d'intérêt du débat, porté par la prise de conscience de sa nécessité en tant qu'étape indispensable à "l'émergence", conduisant ainsi à une vaste littérature théorique et empirique sur le lien entre l'ouverture commerciale et la croissance économique et démontrant le rôle crucial de cette ouverture et de la politique de démantèlement tarifaire dans le développement économique des pays en développement. Dans ce contexte, le paysage actuel de l'évolution des échanges commerciaux entre nations est de plus en plus marqué par la formation de blocs économiques régionaux. Les pays membres de l'OMC sont de plus en plus nombreux à contourner le cadre de négociation multilatéral pour s'engager dans des négociations de groupe. L'intégration régionale est considérée par ces pays comme un moyen de promouvoir leur commerce et de réaliser des économies d'échelle. Dans ce sillage, le choix de l'ancrage africain pour le Maroc s'inscrit dans une logique qui s'accorde avec les reconfigurations actuelles de l'économie mondiale où l'Afrique est appelée à se positionner en tant que nouveau pôle mondial de croissance.

Les résultats de cette étude montrent que, les échanges commerciaux avec l'Afrique ont eu un impact généralement positif sur la croissance économique du Maroc. L'évolution positive du solde de la balance commerciale, l'expansion des IDE en Afrique, notamment dans les secteurs des services financiers, des assurances et des télécommunications, et l'augmentation des recettes MRE et des voyages en provenance de l'Afrique témoignent d'une intégration réussie et d'une diversification des sources de financement. Néanmoins, par rapport à la taille de l'économie marocaine, l'impact reste modeste. Ceci est dû au faible niveau des échanges commerciaux du Maroc avec l'Afrique qui s'explique, entre autres, par la faible utilisation des régimes commerciaux préférentiels établis avec les pays africains, ainsi que par la faible adaptation de la configuration de l'offre nationale aux spécificités du marché africain en plus des infrastructures défectueuses. Cependant, une intégration régionale plus poussée dans toutes ses dimensions, comme le propose la ZLECAf, pourrait libérer davantage le potentiel de croissance économique. En restructurant les échanges extérieurs africains vers une plus grande part du commerce intra-africain, la ZLECAf pourrait booster le commerce entre le Maroc et les autres pays africains, renversant la donne actuelle. Bien que la ZLECAf offre des perspectives d'amélioration des échanges commerciaux, l'impact sur le PIB marocain serait limité, compte tenu de la part faible de l'Afrique dans ses échanges commerciaux. Ainsi, la seule partie tarifaire de l'accord ZLECAf, dans sa forme actuelle, aura un impact macroéconomique faible mais positif sur le Maroc. De plus, si l'accord de la ZLECAf inclut une réduction ambitieuse des

coûts liés aux mesures non tarifaires de 50 %, l'impact de l'accord de libre-échange sur le Maroc serait plus conséquent.

BIBLIOGRAPHIE

Ait Faraji, SAID., Bouet, ANTOINE., Darouich NAÏMA ... [et al.]. (2021). L'intégration du Maroc à la Zone de Libre-Echange Continentale (ZLECAf) : Scenarii d'impacts à l'horizon 2035 et politiques d'accompagnement. *DEPF Policy Brief* 26.

Al Maliya. (2020). « Maroc-Afrique : une coopération renouvelée ». *Revue du Ministère de l'économie, des finances et de la réforme de l'Administration*, «Numéro 66».

Amrani, AMINE. (2020). *Afrique : Le Maroc sur le podium grâce à ses MRE*. [En ligne]. In : Challenge. Disponible sur : <https://www.challenge.ma/afrique-le-maroc-sur-le-podium-grace-a-ses-mre-130347/>

Augier, PATRICIA., Castel, VINCENT., Dovis, MARION ...[et al.].(s.d.). *Analyse de la politique commerciale du Maroc : Impact de la politique tarifaire du Maroc sur sa position de hub à destination du reste de l'Afrique*. Banque africaine de développement. «Volume 2 ».

Azizar Ahmed., Kasraoui Hicham., Fhail Asmaa (2023). Stratégie économique du Maroc en Afrique : le modèle chérifien de co-développement. Institut Marocain d'Intelligence Stratégique

Bagci, KENAN., Diallo, ABDOURAMANE., & Terai, ANISE. (2022). Potential Impacts of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) on Selected Countries: Case of Cote d'Ivoire, Egypt, Guinea, Mozambique, Tunisia and Uganda. (Presented during the 25th Annual Conference on Global Economic Analysis (Virtual Conference)). Purdue University, West Lafayette, IN: Global Trade Analysis Project (GTAP).

Blancheton B., Asselain J-C. (2008), « L'ouverture internationale en perspective historique : Statut analytique du coefficient d'ouverture et application au cas de la France », *Histoire, Économie et Société*, Vol 27, n° 2, publié par Armand Colin, Juin, p 103.

Bouayad, Abdelghani (2000) « Ouverture de l'économie marocaine et son insertion dans l'économie mondiale » In *Le Nouveau siècle : Revue de stratégie* N° 53.

Depetris Chauvin, NICOLAS., Ramos, M. PRISCILA., & Porto, GUIDO. (2017). Trade, growth, and welfare impacts of the CFTA in Africa. In *CSAE Conference 2017: Economic Development in Africa*.

El Bekri, HAFSA. (2021). L'internationalisation de l'économie marocaine : projection 2020-2030. *Institut Marocain d'Intelligence Stratégique. Policy Paper*.

Hanchane S., Abdeljabbar A. (2004), « La dynamique de la croissance économique et de l'ouverture dans les pays en voie de développement : quelques investigations empiriques à partir des données de Panel », Document de travail LEST – CEDERS, p 2.

- Hangoure, MOHAMED.** (2022) « Relations économiques Maroc-africaines : Bilan et perspectives », *Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 3 »* pp : 968 – 990.
- Mezene, MOHAMMED., & Echkoundi, MHAMMED.** (2020). Les IDE marocains en Afrique : en cours de développement et de diversification géographique et sectorielle. *Finance & Finance Internationale, 1(18)*.
- Ministère de l'Economie et des Finances.** (2008). La politique commerciale extérieure du Maroc : Une esquisse d'appréciation. DEPF.
- Moubarack, L. O., & Amaye, S. Y.** (2022). Défis, opportunités, impacts et facteurs de succès de la ZLECAf. Policy Center for the New South. Policy Paper.
- Nachoui, IMANE.** (2022). Les échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique Subsaharienne. *Revue Espace Géographique et Société Marocaine, 1(60)*.
- Ngangoue, FRANÇOIS.** (2016). Planifier et organiser la diversification économique en Afrique centrale. *Revue congolaise de gestion, (1), 45-87*.
- Office des changes.** (2014). *Rapport annuel du commerce extérieur*
- Office des changes.** (2021). *Rapport annuel du commerce extérieur*
- Oukessou, TAOUFIK., Hamdaoui, FATIMA., Vincent, NICOLAS ...[et al.].** (2018). Développement des entreprises marocaines en Afrique : réalité et perspectives. *DEPF Policy Africa*.
- Rainelli, MICHEL** (1997). « La nouvelle théorie du commerce international », Paris, La découverte.
- Tanane, NORA.** (2020). Apports de l'internationalisation des entreprises marocaines en Afrique. *Revue Espace Géographique et Société Marocaine, (37-38)*.
- Touhami, ABDELKHALEK.** (2019). *Renforcer l'impact du commerce international sur l'emploi au Maroc : A propos de la politique du commerce international et de la politique de l'emploi au Maroc*. Organisation Internationale du Travail.
- Trade solutions bnp paribas.** (s.d.). *Maroc : le profil commercial*. [En ligne]. Disponible sur : <https://m.tradesolutions.bnpparibas.com/fr/explorer/maroc/decouvrir-le-profil-commercial>
- World Bank Group.** 2020. The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects. Washington, DC: World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-1559-1. License: Creative Commons Attribution CC BY 3.0 IGO